

PROBLEME DE CATEGORISATION DE L'UNITE ADVERBIALE EN BAOULE

KOUAKOU Koffi Joël

Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

jolkouakou@yahoo.com

Résumé : Cet article réfléchit sur les difficultés d'identification et de classification des unités qu'on est tenté de nommer « adverbe » en baoulé. Ces difficultés se présentent sous différentes formes. D'une part, elles sont le fait du caractère composite des termes qui sont rangés sous l'étiquette grammaticale de l'adverbe. En effet, cette classe souffre d'un souci d'homogénéité. D'autre part, elles sont la conséquence du manque de consensus autour des critères de catégorisation de l'adverbe. Au vu des problèmes évoqués, et dont les recherches peinent à proposer une solution consensuelle, nous faisons le postulat d'une position syntaxique de l'adverbe là où on parlerait plutôt de classe grammaticale. Aussi, l'analyse s'inscrit-elle dans une perspective de description linguistique et nous fait-elle recourir aux prescriptions de la Grammaire Générative de N. Chomsky. En fonction du domaine, les générativistes ont élaboré différentes approches. Nous leur empruntons la théorie X-Barre qui traite de la structure interne des syntagmes. La théorie X-Barre stipule que « tout syntagme est la projection maximale d'une tête et le syntagme est de la même catégorie que sa tête ».

Mots clés : Adverbe, Classification, Catégorisation, Baoulé

PROBLEM OF CATEGORIZATION OF THE ADVERBIAL UNIT IN BAOULE

Abstract: This article analyses the difficulties of identification and classification of parts of speech of Baoulé, mainly adverbs. The difficulties can be shown through different forms. On the one hand, it is due to the characteristic of the structure of words that follow the grammatical structuring of the adverb. In fact, this class is submitted to a problem of homogeneity. On the other hand, the difficulties result from the lack of conventions related to the criteria of categorization of the adverb. Given the above difficulties and the lack of conventional solution by researches, we suggest a syntactic analysis of the adverb of Baoulé where we would talk about grammatical class. In addition, the analysis is done from a perspective of linguistic description and makes us use the prescription of Generative Grammar developed by N. Chomsky. According to the field, the theorists of Generative Grammar have developed different approaches. Here, we use their X-Bar theory that deals with the internal structure of phrases. According to the X-Bar theory, "every phrase is the maximal projection of a head and the phrase is of the same category as its head."

Keywords: Adverbs, Classification, Categorization, Baoulé.

Introduction : La langue est un système de relations construit sur la base de composantes phonologique, morphologique, syntaxique, etc. Au niveau syntaxique, elle se manifeste par des principes conçus autour des parties du discours. Parmi ces dernières, coexistent des lexèmes nominaux, verbaux, adverbiaux, adjectivaux. Les adverbes qui font l'objet de la présente recherche sont définis comme des mots invariables qui ont pour fonction de modifier ou de compléter le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe (J.-C. Dodo et S. Allou, 2019).

Ils sont au verbe, ce que les adjectifs sont au nom. À la différence des autres catégories lexicales, les unités qu'on est tenté de nommer « adverbes » sont difficiles à regrouper sous une même étiquette linguistique. La classe d'unités adverbiales, en effet, souffre d'un souci d'homogénéité que nous essayons d'examiner. En baoulé, une langue kwa parlée au centre de la Côte d'Ivoire, la catégorie de l'adverbe semble se confondre à d'autres classes d'unités linguistiques. Aussi, cette difficulté liée à la catégorisation de cette unité a-t-elle été maintes fois évoquée. Des pistes d'analyse sont exploitées mais ne sont pas forcément applicables à toutes les langues. En baoulé – pour ne citer que ce fait – l'hypothèse de l'invariabilité n'est pas perceptible pour délimiter la classe de l'adverbe des autres. Dès lors, surgissent les préoccupations suivantes : comment reconnaît-on l'unité adverbiale en baoulé ? Par quels critères linguistiques faut-il entrevoir une classification de ces unités ? Étant donné que plusieurs catégories de mots arrivent à remplir la fonction adverbiale, devrait-on rechercher l'unité sous la diversité ? Pour répondre à ces interrogations, nous organisons la suite de l'examen en trois sections : la première est d'ordre théorique, fait l'état des lieux et présente les méthodes empruntées pour conduire l'analyse. La deuxième se charge d'identifier et de visualiser la distribution, au sein des productions syntaxiques, de lexèmes adverbiaux. La troisième et dernière se penche sur la polycatégorialité des termes dévolus à l'emploi adverbial.

1. État des lieux et méthodologie

1.1 L'état des lieux

Le terme « adverbe », à en croire *Le dictionnaire de l'académie française*¹, est emprunté au latin « adverbium », composé de « ad : auprès de... » et « verbium : verbe ». À cette ébauche étymologique, il ajoute que l'adverbe est un « Mot invariable qui détermine ou modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe, d'une préposition. D'un verbe : il travaille *mal*. D'un adjectif : il est *très* doué. D'un autre adverbe : il parle *trop* rapidement. D'une préposition : s'arrêter *juste* avant la rivière ».

Dans *Le dictionnaire de linguistique*, J. Dubois et Al. (2002, p.19) abondent dans le même sens en ces termes : « La grammaire définit l'adverbe comme un mot qui accompagne un verbe, un adjectif, ou un autre adverbe pour en modifier le sens ». De plus, les auteurs ont le mérite de proposer une répartition basée sur la valeur sémantique de ces unités. Ils distinguent, entre autre, les adverbes de manière, de quantité, de temps, de lieu, de négation, de doute, etc. Cependant, J. Dubois et Al. (Idem), dans cette tâche ardue, n'ont manqué d'évoquer un problème en lien avec cette classe d'unités lexicales. Ils écrivent : « En réalité, l'adverbe étant invariable, on a classé parmi les adverbes d'autres mots comme *oui* ou *voici*, qui ne correspondent pas à cette définition ». Cette dernière réalité, en effet, lève le voile sur une difficulté inhérente aux termes qu'il convient d'appeler « adverbe » : le problème de catégorisation de l'unité adverbiale. Plusieurs auteurs en font cas, mais, nous ne citerons que quelques-uns :

- J. Cervoni (1990, p.5) : « Les unités qu'il convient d'appeler « adverbes » ont des rôles respectifs si éloignés les uns des autres qu'on peut juger artificiel et peu rentable l'application d'une même étiquette à des unités si diverses » ;

- F. NEF (1990, p.51) : « Deux problèmes se posent pour une classification logique des adverbes : (1) déterminer ce qu'est un adverbe ; (2) déterminer des critères pour distinguer des classes d'adverbes. De ce double point de vue les classifications linguistiques sont notoirement insuffisantes » ;

¹ En ligne sur <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A0627#:~:text=Emprunt%C3%A9%20du%20latin%20adverbium%2C%20compos%C3%A9%20d'une%20pr%C3%A9position.>

- P. Blumenthal (1990, p. 41) : « ne regroupe-t-on pas ainsi sous une même rubrique des mots qui peuvent se différencier fortement à la fois selon leur structure sémantique et leur comportement dans la phrase ? ».

Comme on peut le constater, le problème qui est évoqué ci-dessus est réel. Comme solution, J. Cervoni (1990, p.5) propose « [la conservation] de la notion d’adverbe dans son extension traditionnelle (...) à la seule condition qu’on soit à mesure de proposer une définition nouvelle plus efficace que l’ancienne ». Cet article n’a pas la prétention de pallier les difficultés de catégorisation quasi indissociables de la classe grammaticale des adverbes. En revanche, il s’attache à proposer sur un axe syntagmatique, les lexèmes susceptibles de saturer la position syntaxique de l’adverbe. Ces derniers sont ceux qui intègrent l’axe paradigmatique dévolu à la fonction adverbiale. De plus, l’étude s’intéressera, particulièrement, aux adverbes qui modifient le sens du verbe - certains modifient plutôt le sens de la phrase – afin d’examiner la possibilité pour certains – manière, couleurs – à remplir multiples fonctions. Aussi, à cette étape de l’analyse, pensons-nous opportun de présenter la langue de l’étude.

1.2 La langue de l’étude

Les langues ivoiriennes appartiennent à la grande famille Niger-Congo et se répartissent en quatre sous-groupes : kwa, krou, gur et mandé. Le baoulé, objet de cette réflexion, appartient au sous-groupe kwa. Au sein de ce sous-groupe, le baoulé partage d’importantes correspondances avec l’agni et le nzéma : 68% de correspondance entre agni et baoulé, 66,9% entre agni et nzéma et 57,8% entre baoulé et nzéma (R. Bole-Richard et P. Lafage, 1983). Aussi, D. Créissels et N. J. Kouadio (1977) précisent-ils que le baoulé et l’agni sont si proches qu’ils n’ont pas hésité à parler d’un même domaine linguistique : l’agni-baoulé. De plus, le baoulé qui compte une vingtaine de dialectes est utilisé sur un espace dénommé le « V baoulé ». Il est limité au nord par les tagbana et djimini, à l’est par les Ano, abron et agni, à l’ouest par les gouro et au sud par les dida, abidji, abey et agni. Les études sur la langue (D. Créissels et N. J. Kouadio, 1977 ; N. J. Kouadio, 1982 ; N. J. Kouadio et K. Kouamé, 2004) classent les différents parlers en deux catégories, à savoir, les parlers périphériques (kodè, agba, ayahou, etc.) et les parlers centraux (sahfouè, faafouè, nzikpli, etc.). Certes, les différenciations dialectales sont peu significatives mais nos données s’apparenteront à la dernière catégorie de parlers, c’est-à-dire les centraux.

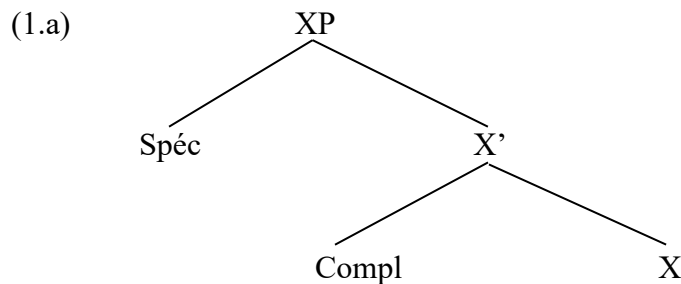
1.3 Le corpus de l’étude

Les données du corpus proviennent de constructions phrastiques admettant des occurrences adverbiales. Étant donné que nous sommes nous-même locuteur de la langue, nous produisons des phrases avec des emplois adverbiaux, puis, les soumettons à des locuteurs plus capés à des fins de vérifications. Au nombre de trois, ce sont : madame KRAMO née KOUASSI Ahou Agnès, vivant à San Pedro, dans la soixantaine, parlant parfaitement le baoulé, sa principale langue de communication ; monsieur KOUAMÉ N’Guessan Denis, vivant à Djébonoua, dans la cinquantaine, s’exprime parfaitement en baoulé ; monsieur YAO Yao Jean-Marc, dans la trentaine, parle baoulé et français. Titulaire d’un Doctorat de Thèse Unique, option Linguistique Descriptive et Documents des Langues, le choix porté sur lui vaut pour ses recherches sur la langue.

1.4 Le cadre théorique

La conduite de l’étude fera recourir à une approche de la Grammaire Générative (GG), cadre théorique élaboré par N. Chomsky. Le but de la GG est de rendre compte de la créativité du langage permettant à un sujet parlant de comprendre et de produire des phrases qu’il n’a jamais entendues. Ainsi, elle ambitionne la description et l’explication de la

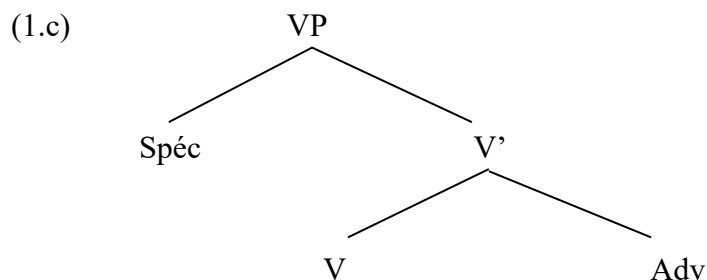
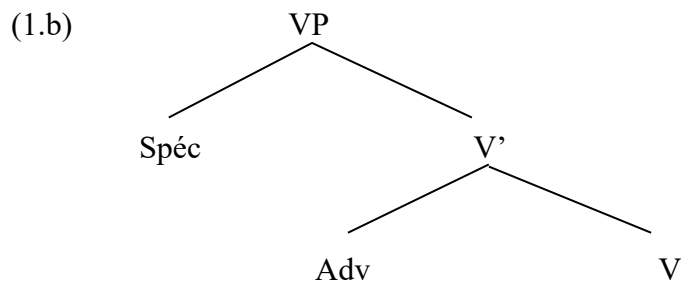
compétence linguistique, c'est-à-dire, cet ensemble fini de règles qui permet d'engendrer des phrases en nombre infini (Y. J. Bogny, 2007). En fonction des champs d'analyses linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique), les grammairiens générativistes ont élaboré différents modèles susceptibles de rendre compte de la spécificité des langues. Celui qui nous intéresse, ici, est relatif au domaine de la syntaxe. Il s'agit de la théorie X-Barre qui traite de la structure interne des syntagmes. Elle stipule, comme le dit Y. J. Bogny, (2007, p.4), que « tout syntagme est la projection maximale d'une tête, et le syntagme est de la même catégorie que sa tête ». Ce postulat correspond à la schématisation ci-dessous :



À partir d'un constituant de niveau zéro (X), on lui associe un complément éventuel pour atteindre le niveau intermédiaire appelé X' ou X-barre. Ce constituant de niveau 1, associé à un Spécifieur éventuel, atteint le niveau de la projection maximale appelée XP

2. Identification et distribution de l'unité adverbiale

Les définitions de l'adverbe, comme évoqué supra, font de lui une classe d'unités qui modifie le sens du verbe. Dans une production phrastique, donc, il incorporerait la position syntaxique de complémenteur du verbe. Virtuellement, nous pouvons schématiser cela comme en (1.b). Cependant, il faut préciser que le baoulé est une langue de structure SVO (Sujet-Verbe-Objet). L'application de ce paramètre lié à la structure canonique de la phrase implique un réajustement du schéma susmentionné, tel qu'en (1.c).



La prise en charge de la structure canonique de la phrase permettra de produire des énoncés pour lesquels, le sens du verbe est modifié suite à l'emploi d'un lexème adverbial.

- (2). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V j̄j̄ɔ́] [Adv dá]]]]
 Kouakou Parler + Ind. Trop/Assez
 « Kouakou est trop bavard »

Au sein de la phrase (2), la position syntaxique de l'adverbe est saturée par le vocable « dá ». Il quantifie la capacité de « parler » du NP sujet « kwàkú ». Aussi, les unités reconnues comme appartenant à la classe grammaticale de l'adverbe sont rangées selon leurs charges sémantiques. J.-C. Dodo et S. Allou (2019) propose pour le cas du nouchi, un parler populaire de la sphère linguistique ivoirienne, la démarcation entre adverbes de manière, de temps, d'intensité/quantité, de lieu.

M. Tijani et A. D. Iyiola (2018), quant à eux, reprennent la distinction de M. Grévisse et A. Gosse (1994) qui suggèrent trois catégories d'adverbes en français : les adverbes de manière (complétés par les adverbes d'aspects et de degré), les adverbes de lieu et de temps, les adverbes marquant une logique. À cela, M. Tijani et A. D. Iyiola (Idem) ajoutent une distinction qu'ils conçoivent sur l'opposition adverbes de circonstances/adverbes d'opinion. Les premiers comprennent les adverbes de manière, de quantité, de temps, de lieu, de cause, de conséquence, d'intensité et d'insistance. Les seconds regroupent les adverbes de doute, d'affirmation, de négation, d'interrogation, de comparaison, d'exclamation et de liaison.

Au vu de ce qui précède, l'on fera le constat que les classifications les plus en vogue reposent sur la distinction entre adverbes de manière, de temps, de lieu, de quantité/intensité, etc. Dès lors ce fait, nous somme tenté de proposer, pour ce qui est du baoulé, des occurrences adverbiales fondées sur ces oppositions. Elles sont centrées sur les valeurs sémantiques découlant de la classe grammaticale de l'adverbe. Ainsi, dans cette langue, il n'est pas impossible de rencontrer les occurrences :

- d'adverbe de lieu avec les locatifs l̄ò, wà, l̄e, etc.

- (3). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V tí] [Adv l̄è]]]]
 Kouakou Asseoir + Ind. Là
 « Kouakou est assis là »

- d'adverbe de temps avec les temporels ñd̄é, àd̄é, àíma, etc.

- (4). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V ò̄ngé] [Adv ñd̄é]]]]
 Kouakou Se réveiller + Ind. Tôt
 « Kouakou se réveille tôt »

- d'adverbe de quantité avec les quantifieurs dá, ñgbókó, kàkà, etc.

- (5). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V làfí] [Adv ñgbókó]]]]
 Kouakou Dormir + Ind. Tôt
 « Kouakou dort trop »

- d'adverbe d'intensité avec ceux relatifs aux couleurs

- (6). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V kpá] [Adv fwàíí]]]
 Kouakou Déteindre + Ind. Idéophone
 « Kouakou est devenu très pâle »

Les occurrences proposées font partie de la catégorie d'adverbes que M. Tijani et A. D. Iyiola (Ibidem) conçoivent comme des adverbes de circonstances (manière, quantité, temps, lieu, cause, conséquence, intensité et insistance). Nous nous sommes limité aux quatre pour des raisons qui seront évoquées plus tard.

Par ailleurs, D. Creissels (2013) propose une classification qui, elle, est basée sur la prise en compte des catégories lexicales susceptibles de remplir la fonction syntaxique de l'adverbe, d'une part, et une autre qui est relative à la position de l'adverbe par rapport au verbe, d'autre part. La première classification lui permet de distinguer les adverbes déictiques et interrogatifs, les adverbes idéophoniques et à combinabilité limitée. La deuxième classification répartit les unités adverbiales en préverbiales, postverbiales et en adverbes s'insérant entre le verbe et le prédicat. Le travail que fait D. Creissels (Idem) a valu pour des langues mandingues. Aussi, de telles classifications semblent-elles concorder à celle que nous envisageons dans le cas du baoulé. Dans cette langue, plusieurs catégories de mots remplissent la fonction adverbiale au point de susciter une difficulté : le problème de leur catégorisation et/ou classification. Les unités qui s'y prêtent sont :

- des idéophones, unités lexicales obtenues par imitations d'une idée, d'un mouvement, d'un goût, d'une couleur.

- (7). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V nàtí] [Adv zwèèè zwèèè]]]
 Kouakou Marcher + Ind. Idéophone
 « Kouakou marche avec nonchalance »

- des onomatopées, unités lexicales obtenues par imitation d'un bruit, d'un cri, ou d'un son.

- (8). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V kpá] [Adv cwááá]]]
 Kouakou Marcher + Ind. Idéophone
 « Kouakou crie fortement »

L'idéophone et l'onomatopée sont des termes lexicaux qui résultent d'une imitation verbalisée d'idée ou de son. Dans leurs conceptions, ils sollicitent nos sens. La différence entre les deux, c'est que l'onomatopée est relative à des réalités sonores et motive l'ouïe. Quant à l'idéophone, il stimule d'autres sens comme la vue, le gustatif, etc. (K. J. Kouakou, 2020). Dans sa démarche de classification, D. Creissels (Ibidem) considère cette catégorie d'adverbes comme étant à combinabilité limitée. Cela signifie qu'ils ne sont compatibles qu'avec très peu de verbes, parfois, avec un seul. Les adverbes de couleurs, par exemple, ne sont attirés que par des verbes qui partagent avec eux, les traits d'une même teinte.

- (9.a). * [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V lú] [Adv fwàíí]]]
 Kouakou Noicir + Ind. Idéophone

- (10.a). * [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V kpá] [Adv tùù]]]
 Kouakou Déteindre + Ind. Idéophone

Les combinaisons verbes/adverbes en (9.a) et (10.a) sont inappropriées. Le lexème verbal « lú » traite de la couleur noir et ne saurait être combinée avec l'idéophone « fwàíí » en rapport avec le blanc. Similairement, le verbe « kpá » qui signifie « déteindre » et l'adverbe idéophonique « tùù » pouvant correspondre à « sombre » sont incompatibles. Leurs capacités de rection ne leur autorisent que la sélection d'un verbe.

- (10.b). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V kpá] [Adv fwàíí]]]
 Kouakou Déteindre + Ind. Idéophone
 « Kouakou est devenu très pâle »

- (9.a). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V lú] [Adv tùù]]]
 Kouakou Noicir + Ind. Idéophone
 « Kouakou est très noir »

- des adverbes déictiques, unités de la classe grammaticale de l'adverbe faisant référence au temps et au lieu de production d'un énoncé. Le terme « déictique » est défini par J. Dubois et Al. (2002, p.132) en ces termes :

On appelle *déictique* tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisateur) et participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels, les articles (...) sont des déictiques.

Les adverbes déictiques sont de deux types. Ce sont, ceux référant à la situation ou lieu de production de l'énoncé (10), d'un côté, et de l'autre, ceux en rapport avec le temps (11). Parmi les adverbes déictiques, certains comme « ní » introduisent des questionnements (12).

- (10). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V tí] [Adv wà]]]
 Kouakou Asseoir + Ind. Ici
 « Kouakou est assis ici »

- (11). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V bá] [Adv àdédé]]]
 Kouakou Arriver + Ind. Aujourd'hui
 « Kouakou arrive aujourd'hui »

- (12). [IP[NP kwàkú] [VP[V' [V fí] [Adv ní]]]
 Kouakou Venir + Ind. Où
 « Kouakou vient d'où ? »

En outre, dans son projet d'étude de l'unité adverbiale, D. Creissels (2013) prévient que leur identification est sujette à des problèmes. L'auteur explique cela par le fait que ces lexèmes aient des aptitudes syntaxiques qui s'expliquent par leur nature de substituts de constituants

nominaux. C'est pourquoi, conscients de la difficulté inhérente à la catégorisation de cette classe grammaticale, les auteurs invitent à la prudence dans le cas de la description du baoulé. Les raisons qu'ils évoquent sont que la distribution syntaxique des unités qu'on est tenté, au départ, d'appeler adverbales révèlent dans bien de cas qu'il s'agit d'emploi en fonction de circonstanciel. De plus, ils ajoutent qu' « En effet, un lexème nominal ou adjectival peut librement en baoulé, pour peu que son sens s'y prête, occuper la fonction de circonstanciel ; et pour certains noms, c'est même là leur emploi le plus fréquent, d'où la possibilité de confusion ». Pour conforter leur position, ils proposent les quatre phrases :

(13.a). [NP [N srá] [Dét ñgá] [VP [V tí] [Adj kpà]]]
 Homme Dém. Être + Ind. Bon
 « Cet homme est bon »

(13.b). [NP [N ló] [VP [V tí] [Adj kpà]]]
 Là-bas Être + Ind. Bon
 « Là-bas est bien »

(14.a). [IP [NP ð] [VP [V sí] [NP kòff]]]
 3SG Connaître + Ind. Koffi
 « Il connaît Koffi »

(14.b). [IP [NP ð] [VP [V sí] [NP ló]]]
 3SG Connaître + Ind. Là-bas
 « Il connaît cet endroit-là »

La définition que les auteurs proposent pour « ló » est « cet endroit-là ». Dès lors, ils font de cette unité qu'on concevrait comme un lexème adverbial, un syntagme nominal dont la variante « là-bas » serait parfois employée comme adverbe. En (13.b), il est un NP qui a pour expansion l'adjectif « kpà » et en (14.b), toujours un NP mais en fonction de circonstanciel de lieu. Malgré le travail important proposé par D. Creissels et N. J. Kouadio (Idem), nous nous réservons de partager cette dernière analyse qui ne tient que pour des questions de traduction. La première, voire, l'unique signification que le locuteur baoulé quelconque proposerait pour l'unité « ló », c'est bien « là-bas ». Alors, il faudrait le concevoir comme un adverbe en fonction de circonstanciel de lieu. Sans vouloir nous engager sur cette piste qui relève de l'interprétation, il faut souligner un fait évident : il s'agit de la polycatégorialité des unités grammaticales en emploi adverbial.

3. Polycatégorialité des unités en emploi adverbial

Sous cette section, nous évoquons la capacité de plusieurs adverbes – si nous pouvons toujours les appeler ainsi – à se mettre sous nombreuses casquettes grammaticales. Le cas relevé ci-dessus est un exemple. L'adverbe déictique « ló » arrive à remplir la fonction de sujet du verbe qui est propre aux lexèmes nominaux. À ce terme, il faut ajouter l'ensemble des locatifs qui permettent de marquer la fonction de circonstanciel de lieu. Ces morphèmes sont, alors, des particules postposées au nom.

(15.a). àwé wó kíl ló
 faim Être + Const village PostP

« Il y a la famine au village »

- (15.b). àwé wó kl̩ sú
 faim Être + Const village PostP
 « Il y a la famine au village »

- (15.c). àwé wó kl̩ nú
 faim Être + Const village PostP
 « Il y a la famine au village »

La même unité adverbiale « l̩ » qui s'est muée en NP dans les fonctions susmentionnées devient une postposition qui partage le même paradigme que « sú » (15.b) et « nú » (15.c). La liste n'est pas exhaustive. Les raisons sont que le baoulé est une langue à morphologie faible.

Par ailleurs, une définition fait de l'adverbe, une unité qui est invariable. Il est au verbe, c'est qu'est l'adjectif au nom. Les mêmes lexèmes qu'on aura appréhendés comme adverbe, surtout comme adverbe de manière et de couleur, servent aussi à qualifier des substantifs.

- (16.a). [_{IP} [_{NP} kwàkú] [_{VP} [_V n̩tí] [_{Adv} zwèè zwèè]]]
 Kouakou Marcher + Ind Nonchalance
 « Kouakou marche avec nonchalance »

- (16.b). [_{NP} [_N [_N kwàkú] [_{VP} [_V tí] [_{Adj} zwèè zwèè]]]]]
 Kouakou Être + Ind Nonchalance
 « Kouakou est nonchalant »

Le lexème rédupliqué « zwèè zwèè » est en emploi adverbial (16.a) là où il est attribut de nom en (16.b). Dans le premier cas, il modifie le sens d'un verbe et dans le second cas, celui d'un nom. En français, ce changement catégoriel aurait impliqué un ajout affixal :

Nonchalant (Adj.) + -ement (suff.) = nonchalamment (Adv.).

En baoulé, ce n'est pas le cas au point où il est difficile, voire impossible, de ranger le mot sous une étiquette grammaticale. Le justificatif reste le type de relation syntaxique qu'il entretient avec l'unité dont il modifie le sens : en (16.a), la position adverbiale de « zwèè zwèè » vaut pour sa relation avec le verbe « n̩tí ». Pareillement, la position adjectivale assignée au même lexème vaut pour ses liens avec le substantif « kwàkú ».

Toujours en français, on aurait évalué la capacité de variation du vocable. On sait que l'adjectif qualificatif, dans cette langue, varie en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie :

(16.c). Un garçon nonchalant.

(16.d). Une fille nonchalante.

(16.e). Des garçons nonchalants / Des filles nonchalantes.

Quant à l'adverbe, il est invariable et c'est l'un des principes qui font que le français range sous cette étiquette, les unités lexicales qui ne respectent pas la contrainte de la variabilité.

(16.f). Le garçon marche nonchalamment.

(16.g). La fille marche nonchalamment.

(16.h). Des garçons marchent nonchalamment / Des filles marchent nonchalamment.

En français, donc, l'adverbe se distingue de l'adjectif qualificatif 1/ pour la relation que chacun entretient avec le lexème qu'il complète, 2/ pour leur capacité à varier ou non avec le

lexème dont ils en sont l'expansion. En baoulé, seul le premier principe est satisfaisable, dans la mesure où, l'adjectif qualificatif ne semble pas varier en genre et nombre avec le nom qu'il qualifie.

(16.i). [_{IP} [_{NP} bà] [_{Adj} yàswá]] [_{VP} [_V nàtí] [_{Adv} zwèèè zwèèè]]]
 Enfant Garçon Marcher + Ind Nonchalance
 « Le garçon marche nonchalamment »

(16.j). [_{IP} [_{NP} bà] [_{Adj} blá]] [_{VP} [_V nàtí] [_{Adv} zwèèè zwèèè]]]
 Enfant Fille Marcher + Ind Nonchalance
 « La fille marche nonchalamment »

(16.k). [_{NP} [_{N'} [_N yàswá] [_{Adj} zwèèè zwèèè]]]
 Garçon Nonchalance
 « Un garçon nonchalant »

(16.l). [_{NP} [_{N'} [_N blá] [_{Adj} zwèèè zwèèè]]]
 Fille Nonchalance
 « Une fille nonchalante »

Le terme pour lequel nous voulons évaluer la capacité de variabilité s'apparente à ceux que nous nommons, antérieurement, adverbes idéophoniques/onomatopéiques. Seulement, il n'est dans cet emploi qu'en (16.i) et (16.j). En revanche, en (16.k) et (16.l), il est en emploi adjectival. À aucun moment, dans un emploi comme dans l'autre, le vocable n'a subi la moindre transformation. Pourtant, et ce si on s'en tient aux définitions classiques, il aurait dû varier en (16.k) et (16.l) et non en (16.i) et (16.j). Ces exemples valent pour les adverbes/adjectifs de couleur.

(17.a) [_{IP} [_{NP} tràlé] [_{VP} [_{V'} [_V fǝ] [_{Adv} fwàí]]]]]
 Habit Blanchir + Ind. Éclat de blancheur
 « Le vêtement est d'un éclat de blancheur »

(17.b) [_{NP} [_{N'} [_N tràlé] [_{Adj} fwàí]]]
 Habit Blanc
 « Le vêtement blanc »

La classe d'unités adverbiales n'est point homogène. Les mêmes unités qu'on rangerait sous cette étiquette s'assimile aussi à d'autres classes d'unités grammaticales. Dès lors cette réalité, la tâche qu'on se serait assigné d'en faire une catégorie homogène s'avère laborieuse voire impossible. Ce que nous pensons importun – en tout cas, pour ce qui est du baoulé – c'est d'entrevoir une position syntaxique de l'adverbe plutôt que de penser à une classe homogène. C'est pourquoi nous ferons le postulat suivant : il n'y a pas une classe homogène de la catégorie grammaticale de l'adverbe. Il y a plutôt une position syntaxique de l'adverbe. Ce postulat nous invite à la recherche de cette position syntaxique en baoulé. À ce sujet, traitant de la position de l'adverbe vis-à-vis du verbe en mandingue, D. Creissels (2023) fait une répartition de ces mots en trois classe : préverbal, postverbal et ceux susceptibles de s'insérer entre le verbe et

son prédicat. En baoulé, l’adverbe est postposé au verbe et ses occurrences devraient correspondre à la schématisation : [NP + V + Adverbe]. Autour d’un tel schéma, pourrait se construire une pléiade d’occurrences adverbiales à la seule condition que le lexème ciblé ait les propriétés syntaxiques pour saturer la position syntaxique de l’adverbe.

Conclusion : L’adverbe est une unité lexicale, invariable, qui modifie le sens du verbe. Il est à celui-ci, ce qu’est l’adjectif au nom. En baoulé, la classe grammaticale de l’adverbe souffre d’un problème de catégorisation. Les unités qu’on serait tenté de nommer ainsi arrivent à se mettre sous plusieurs autres casquettes typologiques. Ainsi, un même lexème en emploi adverbial en vient à être en emploi adjectival, nominal, postpositionnel, etc. Le corolaire de cette polycatégorialité des unités adverbiales est la difficulté à les regrouper sous une classe grammaticale homogène. Pour pallier le problème, nous faisons le postulat d’une position syntaxique de l’adverbe là où on s’évertue laborieusement à la classifier. En baoulé, il est postposé au verbe et les unités de la langue qui partagent les propriétés syntaxiques de l’adverbe pourront la saturer. De plus, la prise en compte de certaines propriétés linguistiques permet d’entrevoir plusieurs sortes de répartition. Au niveau sémantique, il faut distinguer entre autre, des adverbes de temps, de lieu, de manière, de couleur, d’intensité/quantité, etc. L’inventaire des catégories grammaticales qui interviennent dans la fonction adverbiale permet de distinguer les adverbes déictiques et interrogatifs des adverbes idéophoniques et onomatopéiques à combinabilité limitée.

Bibliographie

- BLUMENTHAL Peter, 1990, « Classement des adverbes : Pas la Couleur, rien que la nuance ? », *Langue française*, n°88, pp. 41-50.
- BOGNY Yapo Joseph, 2007, « Le modèle chomskyen de la description linguistique : Des Principes et Paramètres au Programme Minimaliste », *Institut de Linguistique Appliquée, Séminaire sur la Grammaire Générative*, pp. 1-18.
- BÔLE- RICHARD Remy et LAFAGE PHILIPPE, 1983, « Étude lexicostatistique des langues kwa de Côte d’ivoire », In G. Hérault (Dir.), *Atlas des langues Kwa de Côte-d’Ivoire*, tome 2 Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- CERVONI Jean, 1990, « La partie du discours nommée adverbe », *Langue française*, n°88, 1990, pp. 5-11.
- CREISSELS Denis et KOUADIO N’Guessan Jérémie, 1977, *description phonologique et grammaticale d’un parler baoulé*, vol. LIX, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- CREISSELS Denis, 2013, « Adverbes », *Mandenkan*, n°49, pp. 110-115.
- DODO Jean-Claude et ALLOU Serge, 2019, « Quelques manifestations de l’adverbe en nouchi », *Revue Akofena*, Hors-série, pp. 103-112.
- DUBOIS et Al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Italie, Larousse.
- KOUADIO N’Guessan Jérémie, 1982, « Le baoulé » : 277-306, in G. Hérault (dir), *Atlas des langues Kwa de Côte-d’Ivoire*, tome1, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- KOUAKOU Koffi Joël, 2020, *Étude linguistique des mots imitatifs du baoulé*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.
- KOUAKOU Koffi Joël, 2018, « La prédication locative du baoulé : formes et sens », *Crelis*, Série spéciale, pp. 137-144.
- NEF Frédéric, 1990, « Problèmes de classification des adverbes d’un point de vue logique », *Langue française*, n°88, pp. 51-59.
- NÛLKE Henning, 1990, « Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification », *Langue française*, n°88, pp. 117-127.

TIJANI Mufutau et IYIOLA Amos Damilare, 2018, « Étude contrastive des adverbes français et yoruba », *Researchgate*, [En ligne], consulté en Juillet 2023, disponible sur <https://www.researchgate.net/publication/329254524>